



## Appel à candidatures dans le cadre du marché nocturne des commerçants.

Billy-Montigny le, 18 mai 2026

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la manifestation « marché nocturne des commerçants », qui se déroulera les 26 juin, 31 juillet et 28 août 2026, la commune de Billy-Montigny met à disposition plusieurs emplacements sur le domaine public.

A cette occasion, la commune de Billy-Montigny souhaite mettre à l'honneur les commerçants en leur proposant de tenir plusieurs stands commerçants pour un total d'environ 100 mètres linéaires.

- Soit environ 33 commerçants d'une superficie de 3 mètres linéaires chacun.

Ces lieux constituant des dépendances du domaine public, et afin de se conformer à la législation en vigueur (l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques qui oblige, à partir du 1er juillet 2017, à mettre en concurrence toutes les autorisations d'occupation du domaine public), un dossier de candidature a été mis en place pour ces espaces d'exposition. Vous le trouverez en pièce jointe à ce courrier.

En dehors des restaurants et débits de boissons sédentaires dotés d'une terrasse sur l'événement, la vente de boissons à consommer sur place sera interdite.

Le dossier sera évalué selon les critères suivants :

- 50% pour la capacité à proposer des produits conçus artisanalement ;
- 30% pour l'assiduité et le sérieux des commerçants ;
- 20% pour la décoration de l'emplacement.

Dans ce dossier de candidature, il vous est demandé de renseigner les produits que vous souhaitez commercialiser, mais vous avez également la possibilité de faire des propositions d'articles qui seront appréciés par la commission de sélection.

Votre candidature sera étudiée à partir de :

1. l'argumentaire développé dans ce dossier de candidature,
2. des compléments d'information fournis dans votre lettre d'accompagnement,
3. de photographies significatives présentant vos articles en illustrant votre outil de vente

**Attention, les dossiers incomplets ne seront pas étudiés.**

Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet d'une autorisation individuelle, ou d'un courrier de refus le cas échéant. Les places vacantes seront librement attribuées par les organisateurs.

Dossier complet à retourner avant le vendredi 12 juin 2026 à 17h, délai de rigueur, à l'attention de :

**Monsieur le Maire de Billy-Montigny  
Mise en concurrence du domaine public  
Rue Jean Jaurès 62420 Billy-Montigny  
ou par mail à : ludovic.flament@billy-montigny.fr**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Yanis GAUDILLAT,  
Maire de BILLY-MONTIGNY



## MARCHÉ NOCTURNE DES COMMERÇANTS - DOSSIER D'INSCRIPTION

Marché nocturne des commerçants a pour objectif de proposer à la population de Billy-Montigny et des villes alentours une animation nocturne prenant la forme d'un marché convivial et animé.

### NOTICE D'INFORMATION

Dates du marché :

- Vendredi 26 juin 2026
- Vendredi 31 juillet 2026
- Vendredi 28 aout 2026

Installation des commerçants : de 14 h à 17 h.

Ouverture au public : de 18 h à 23 h maximum.

### DOCUMENTS À FOURNIR

- Justificatif d'identité
- Extrait K-bis de moins de trois mois
- Attestation d'assurance professionnelle
- Carte de commerçant non sédentaire (le cas échéant)

### 1 - INFORMATIONS PERSONNELLES ET PROFESSIONNELLES

Nom	
Prénom	
Date et lieu de naissance	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Téléphone	
Courriel	
Site web	
Achalandage	
Numéro de Kbis	
N° de carte de commerçant	
Validité de l'assurance	

## 2 - INFORMATIONS SURFACE DE VENTE

Véhicule stationné sur l'étal :  Oui  Non  Camion magasin

Nature du commerçant : \_\_\_\_\_

## 3 - DATES DE PRÉSENCE

26 JUIN 2026	31 JUILLET 2026	28 AOUT 2026

## 4 - INFORMATIONS TECHNIQUES

La commune met à disposition 2 tables et 2 chaises par emplacement ( 1€ le mètre )

Équipement de votre surface de vente a votre charge :

- Camion magasin
- Tonnelles (indiquer dimensions) \_\_\_\_\_
- Appareils électriques (indiquer puissance) \_\_\_\_\_

Moyens de paiement acceptés :  Cartes bancaires  Chèques  Espèces

Produits proposés à la vente :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Origine des produits :

- Produits de revente
- Produits conçus artisanalement
- Autres à préciser

## 5 - ANTÉRIORITÉ

Participation aux marchés hebdomadaires :  Oui  Non

Commerçant de Billy-Montigny .  Oui  Non

## DÉPÔT DES DEMANDES

Les dossiers devront être déposés avant le vendredi 12 juin 2026 – 17h.

Par voie postale :  
Mairie Billy-Montigny  
Rue Jean Jaurès  
62420 Billy-Montigny

Par voie électronique :  
[ludovic.flament@billy-montigny.fr](mailto:ludovic.flament@billy-montigny.fr)

Fait à Billy-Montigny, le \_\_\_\_\_

Signature du demandeur : \_\_\_\_\_